

Pour un pays plus compétitif, doit-on sacrifier le service public ?

Après le pacte de compétitivité (crédit-impôt de 20 milliards par an), le gouvernement a de nouveau cédé au patronat avec le pacte de responsabilité (nouvelles exonérations de cotisations de Sécurité Sociale). Si en matière de créations d'emplois, le résultat est plus qu'incertain (le MEDEF refuse tout engagement à ce sujet), les modalités de financement sont déjà fixées. Il s'agit d'une réduction supplémentaire des dépenses publiques de 50 milliards de 2015 à 2017. En somme, c'est le laminage du service public. Pour être plus compétitif, est-ce l'unique solution ?

Un coût du travail trop élevé en France?

Pour le patronat, le gouvernement et la plupart des médias, le coût du travail serait en France trop élevé. Notamment, le niveau des charges sociales empêcheraient les entreprises d'embaucher, d'investir et elles ne pourraient de ce fait, faire face à la concurrence étrangère. En matière de compétitivité, l'Allemagne est souvent citée en exemple. Or les coûts du travail dans l'industrie sont semblables. Si on tient compte de la productivité très élevée en France, le coût du travail par unité produite est inférieur à l'Allemagne. La différence de compétitivité avec l'Allemagne ne s'explique pas par le coût du travail mais par d'autres facteurs notamment :

- ✓ l'effort moins important consacré à la recherche et développement (en 2010.
2,8 % du P.I.B en Allemagne contre 2,2 % en France).
- ✓ la distribution plus généreuse des dividendes (depuis 2013, en France, le montant des dividendes dépasse le montant des investissements).
- ✓ l'accès plus restrictif au crédit en France.

Un service public trop lourd ?

Pour le patronat, notamment, le service public avec des effectifs qui seraient pléthoriques, assommerait les entreprises d'impôts, de taxes et de réglementations sociales et environnementales absurdes. Le gouvernement

va dans le même sens : pour lui, trop de dépenses de Sécurité Sociale, trop de fonctionnaires, trop de collectivités. Le plan de réduction de 50 milliards se répartit ainsi : 18 milliards d'économies pour l'Etat, 21 milliards pour la Sécurité Sociale, 11 milliards pour les collectivités locales. Dans notre secteur professionnel, moins de fonctionnaires d'Etat, c'est moins de lutte contre les fraudes, moins de moyens pour le recouvrement des impôts et des produits communaux, moins de contrôle des fonds publics. En ce qui concerne la Sécurité Sociale, les mesures de gel des prestations (allocations logement, famille, invalidité et les retraites supérieures à 1200 €) entraîneraient une nouvelle baisse du pouvoir d'achat avec des conséquences en matière de croissance économique. Quant aux collectivités, le gouvernement Valls entend en particulier supprimer les départements et réduire de moitié le nombre des régions. Cela aura pour effet d'éloigner les citoyens des centres de décisions et de dégrader encore le service public. Ces décisions font peu de cas de l'avis des habitants et même des élus concernés. De plus, le gain financier est loin d'être évident.

Un service public fort: un atout pour la compétitivité .

Les entreprises ont besoin de salariés bien formés en bonne santé et de réseaux de transports performants. La dégradation des services publics ne peut que nuire à l'économie et à l'attractivité des territoires. En outre, pour améliorer la compétitivité, la C.G.T. propose en particulier :

- ✓ un effort plus conséquent en matière de recherche et d'innovations de la part du secteur public comme du secteur privé.
- ✓ la création d'un pôle financier public pour prêter aux entreprises. Ce pôle coordonnerait entre autres la C.D.C., la Banque de France, les Caisses d'Epargne. Il aurait des moyens et un périmètre d'intervention plus importants que la Banque Publique d'Investissement.
- ✓ la révision de la fiscalité des entreprises avec notamment des taux différents pour l'I.S. pour inciter les entreprises à créer des emplois stables et à augmenter l'investissement.

Le Medef, le gouvernement, la quasi-totalité des médias ne veulent voir le problème de la compétitivité que sous l'angle du coût du travail. Pour eux, la protection sociale doit être largement financée par l'impôt (C.S.G. plus élevée, T.V.A. dite sociale). Dans ce contexte, les restrictions de dépenses publiques se multiplient, les compagnies privées font leur beurre. Pour le patronat et les actionnaires, c'est coup double : l'exonération de charges sociales gonflent les bénéficiaires et de nouveaux secteurs deviennent sources de profits. Par contre, le service public est laminé et avec lui, un atout important pour la compétitivité est disqualifié. N'en déplaise au Medef, compétitivité et service public vont de pair.

Humour

Gel des traitements : avec Valls, on en prend pour un bail ! Ne nous laissons pas plumer !

Manuel Valls vient d'annoncer le gel des traitements jusqu'en 2017. Ainsi, le gel débuté en 2010 va continuer au moins jusqu'en 2017. A ce stade, ce n'est plus un gel, c'est une glaciation ! Valls a également annoncé qu'en cas de retour de la croissance, le gel serait remis en cause. Un sacré farceur, ce Valls ! Avec la ponction supplémentaire de 50 milliards sur les dépenses publiques pour alimenter les poches du patronat, on ne risque pas de la voir, la croissance ! Il ne nous reste plus alors qu'une seule alternative : faire grève et manifester dans la rue avec les agents. C'est ce qu'ont fait nombre de cadres le 15 mai dernier dont certains peu habitués à ce genre d'actions. Nous tenons à rassurer l'ensemble des collègues : le pli est vite pris de dire " stop ! Trop, c'est trop ! " .

Humeur

Valls nous prend 50 milliards mais, bon prince, nous en rend 1 !

Valls a annoncé des mesures pour permettre la sortie de l'impôt sur le revenu pour 1,8 million de ménages et une réduction pour 1,4 million d'autres. La facture risque toutefois d'être lourde pour nombre de nos concitoyens : hausse de la TVA au 01/01/2014, disparition de la demi-part pour certaines catégories, majoration de pension imposable pour les personnes ayant eu 3 enfants ou plus, imposition des cotisations patronales à une complémentaires santé ... Ainsi, le contribuable qui aura une remise de 350 € d'IR paiera dans le même temps au moins 1300 € en TVA. De plus, le plan d'austérité de 50 milliards va renchérir le coût de la vie en diminuant les prestations sociales et les services rendus par le service public.

Mais, bien sûr, le premier ministre a axé sa communication sur son « geste fort » pour occulter le plan d'austérité.

Faut-il dire : « Quelle bonté ce Valls ! » ?

Serions-nous LES SEULS ?...

L'action paie : la preuve par les Fralib (Bouches-du-Rhône).

Après près de 4 ans d'occupation des locaux et d'actions, les salariés de Fralib de l'usine de thé et tisanes à Gémenos ont imposé à la multinationale UNILEVER un accord ouvrant la voie au démarrage d'une SCOP.

Examen du tableau d'avancement au grade d'IFIP année 2014

La C.G.T. a dénoncé lors de la séance du 27 mars la révision à la baisse du nombre de promus :109 (au lieu de 132 en 2013 et 186 en 2012). La Direction n'ayant pas apporté de réponses convaincantes, toutes les organisations syndicales ont quitté la réunion. Vous trouverez au lien suivant le compte rendu de cette réunion :

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/examen_ta_ifip_art18_et_19_annee_2014.pdf

CAP mutations/promotions postes comptables C1 du 13/03

Lors de cette CAP, 2 avancées ont été obtenues par les représentants CGT (l'examen au cas par cas des non-bénéficiaires de la promotion sur place afin que chacun parte en retraite avec l'indice HEA3, l'ensemble du dispositif sera revu pour le prochain mouvement). Vous trouverez au lien suivant la déclaration liminaire de la CGT et le compte rendu de cette CAP :

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/dl_c1_14-03-2014_cap_mut_et_promo.pdf

CAP mutations/promotions postes comptables C2/C3 du 28/4

Lors de cette CAP, la C.G.T . a notamment dénoncé les contraintes budgétaires qui expliquent l'accès rétréci aux promotions .Vous trouverez au lien suivant le compte rendu de cette CAP :

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/dl_mut_et_nominations_postes_comptables_c2-c3_idihc_et_idivcn.pdf.

Groupe de travail du 2 avril : accès aux postes comptables

Lors de ce groupe de travail, la CGT a notamment critiqué le refus de la Direction Générale de prendre position pour le dépastillage total des postes. Vous trouverez au lien suivant le compte rendu de ce groupe de travail :

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_gt_du_2_avril_2014.pdf

Pour un service des Finances Publiques de proximité et de qualité dans le Grésivaudan.

La CGT milite en particulier pour le transfert du SIP et du SIE Grésivaudan dans le Grésivaudan (implantées à Grenoble, ces structures ne traitent aucun dossier de contribuables grenoblois) .Outre la proximité par rapport aux usagers, la DDFiP 38, en délocalisant, apporterait sa contribution au développement durable (en évitant un flux de circulation dans Grenoble déjà bien pollué). Le transfert du recouvrement de Meylan à Grenoble s'est effectué au forceps. On attend avec impatience le rapport du médecin du travail au sujet de l'installation du SIP Grésivaudan. Vous trouverez sur le site suivant notamment l'adresse de la CGT aux maires du Grésivaudan :

www.financespubliques.cgt.fr/38/ (rubrique : notre activité/SIP Grésivaudan)